



## Rapport de situation sur la stratégie régionale pour la santé et l'environnement 2014-2019

### Introduction

1. En octobre 2013, lors de sa soixantième session, le Comité régional de la Méditerranée orientale a adopté la résolution EM/RC60/R.5, dans laquelle il approuvait la stratégie régionale pour la santé et l'environnement 2014-2019 et son cadre d'action.

2. Dans cette résolution, le Comité priait l'OMS de fournir un appui technique aux États Membres pour l'adaptation et la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la santé et l'environnement ; d'instaurer des partenariats avec les organisations des Nations Unies et les parties prenantes concernées pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie ; de suivre l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie et de présenter tous les deux ans un rapport de situation au Comité régional.

3. Un rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie a été présenté lors de la soixante-deuxième session du Comité régional en 2015. Le présent rapport fait état des activités menées par l'OMS et les États Membres et des progrès accomplis au cours des deux dernières années dans la mise en œuvre de la stratégie régionale.

### Progrès accomplis depuis 2015

4. L'OMS a élaboré une méthodologie et des instruments pour la mise en œuvre de la stratégie régionale à l'échelle nationale et les a partagés avec les États Membres. Ils ont servi à l'élaboration de stratégies nationales en Égypte, en République islamique d'Iran, au Liban, au Pakistan et au Soudan. Des missions sur le terrain visant à évaluer la situation de la salubrité environnementale et à identifier les priorités ont été menées en 2015 en République islamique d'Iran, en Iraq, au Liban, en Somalie et au Soudan. L'Afghanistan et le Koweït ont défini leurs cadres stratégiques nationaux pour les actions à mener en 2016 en matière de santé et d'environnement.

5. En mars 2017, la Ligue des États arabes a convoqué pour la toute première fois une réunion conjointe des ministres arabes de la Santé et de l'Environnement, sous les auspices de l'OMS et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. À cette occasion, une version mise à jour de la stratégie régionale pour la santé et l'environnement destinée aux États arabes et des directives pour la mise en œuvre à plus long terme (2017-2030) ont été approuvées, afin de coïncider avec les Objectifs de développement durable. Les ministres se sont également accordés sur la mise en place d'un forum ministériel traitant conjointement des questions environnementales et sanitaires.

6. Le tableau 1 récapitule la situation des pays de la Région au regard des objectifs de la stratégie régionale, en s'appuyant sur une enquête menée par le Centre pour les activités d'hygiène de l'environnement en 2017 et sur des données supplémentaires fournies par certains États Membres.

Domaine prioritaire	Indicateur	Situation initiale (2014)	Situation actuelle (2017)	Objectif (2019)
Eau et assainissement	Nombre de pays participant à l'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)	8	11	15
	Nombre de pays vérifiant activement les profils du Programme de suivi commun OMS/UNICEF	15	15	22
	Nombre de pays ayant des normes à jour sur la qualité de l'eau de boisson	15	17	20
	Nombre de pays adoptant un plan pour la sécurité sanitaire de l'eau	7	10	12
	Nombre de pays ayant des normes à jour concernant la réutilisation des eaux usées	7	12	12

Domaine prioritaire	Indicateur	Situation initiale (2014)	Situation actuelle (2017)	Objectif (2019)
Qualité de l'air	Nombre de pays fournissant des données sur les particules fines pour la base de données mondiale de l'OMS	8	15	15
	Nombre d'études sur les conséquences de la pollution de l'air sur la santé	0	1	6
	Nombre de pays dotés d'un système d'alerte rapide concernant la qualité de l'air ambiant	1	1	3
Services de gestion des déchets et de salubrité de l'environnement	Nombre de pays ayant évalué les services de salubrité de l'environnement dans les établissements de soins de santé	6	12	12
	Nombre de pays où 50 % des établissements de santé répondent aux normes essentielles de l'OMS quant aux services de salubrité de l'environnement dans ces établissements	6	10	12
	Nombre de pays ayant évalué l'impact des politiques de gestion des déchets sur la santé publique	0	1	6
Sécurité chimique	Nombre de pays ayant une stratégie de santé publique en ce qui concerne l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC)	4	4	5
	Pourcentage de pays dont les capacités à faire face à un incident chimique sont conformes aux exigences du Règlement sanitaire international (2005)	45 %	72 %	85 %
	Nombre de pays couverts par des centres d'information antipoison opérationnels	11	11	15
Salubrité de l'environnement dans les situations d'urgence	Nombre de pays ayant un profil de salubrité de l'environnement pour les situations d'urgence	0	1	6
	Réseau opérationnel pour les experts et institutions concernés par la salubrité de l'environnement	0	0	1
	Pourcentage de situations d'urgence lors desquelles des services intégrés de salubrité de l'environnement ont été déployés de façon satisfaisante	50 %	50 %	90 %
Changement climatique et santé	Nombre de pays qui évaluent les vulnérabilités et ont une stratégie d'adaptation au changement climatique	2	4	7
	Nombre de pays incluant les données climatiques dans le système d'information sanitaire national	1	1	4
Développement durable	Nombre de pays intégrant la santé publique aux politiques de développement durable, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) de 2012	0	2	3
	Nombre de pays ayant un programme visant à rendre le secteur de la santé plus « vert »	0	2	3

## Défis

7. Plusieurs pays ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre plusieurs objectifs, du fait des nombreux défis auxquels ils sont confrontés. Dans certains, la salubrité de l'environnement n'est jusqu'à présent pas considérée comme une priorité dans les politiques de santé publique et dans l'allocation des ressources. Dans plusieurs pays de la Région, les situations d'urgence ont non seulement des conséquences néfastes sur la santé et l'environnement, mais elles compromettent de surcroît toute planification ou prise de décision concernant la salubrité de l'environnement. Les informations disponibles restent rares et fragmentées, révélant la nécessité d'un mécanisme multisectoriel permettant une collecte systématique de données fiables.

## **Orientations futures**

8. Les États Membres sont invités à entreprendre les actions suivantes pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie régionale.

- Mettre en place/renforcer des unités/entités spécialisées en matière de salubrité de l'environnement dans tous les ministères de la Santé.
- Mener une analyse approfondie de la situation pour chaque domaine prioritaire de la stratégie, avec une attention particulière portée aux domaines où les lacunes sont les plus importantes, et recenser tous les défis et toutes les ressources nécessaires, en tenant compte de la nature transversale de la salubrité de l'environnement.
- Collaborer avec l'OMS pour continuer à élaborer des politiques, plans, réseaux et ressources afin de mettre en œuvre la stratégie au niveau national.
- Utiliser le forum ministériel traitant conjointement de la santé et de l'environnement pour échanger des données d'expérience et mettre en commun les enseignements qui en découlent.